

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absent :

M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

**Centre d'ingénierie en traitements et revêtements de surface avancés (CITRA) -
convention d'objectifs et de moyens 2024**

N° 3.4

M. LOMBERTIE Emile-Roger, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

L'association CITRA, conformément à ses statuts, a pour but de constituer un pôle régional de ressources technologiques dans le domaine du traitement et revêtement de surface pouvant offrir des prestations spécialisées au bénéfice des entreprises industrielles : formation, conseil, aide au développement technologique, transfert technique, assistance technique.

- Dénomination : Centre d'ingénierie en traitements et revêtements de surface avancés (CITRA)
- Siège social : 16 Rue Atlantis 87 068 LIMOGES CEDEX
- Forme juridique : association de type Loi 1901
- Président : Monsieur Francis MONNERIE-MOULIN,
- Directeur : Monsieur Fabien HUSSON,
- Membres du conseil d'administration : 12, répartis en 2 collèges :
 - représentants universitaires : 6 membres
 - représentants industriels : 6 membres
- Effectif au 31/12/2023 : 19 salariés
- Nombre d'adhérents : 53 personnes morales adhérentes et 19 personnes physiques
- Budget 2024 : 1,17 millions d'euros
- Autres financeurs publics :
 - Région Nouvelle-Aquitaine : 493 000 €
- Adhésions : Mecanic Vallée (adhésion croisée), l'AF CRT, l'A3TS ainsi que les pôles de compétitivité MATERIALIA et POLYMERYS, PEC, CTTC, Alpha-RLh, Cisteme...

Bilan 2023

En 2023, le CITRA a accompagné 66 entreprises sur des projets de recherche et développement dont 10 sur le territoire de Limoges Métropole. Également, il a participé à plusieurs salons et ateliers notamment Technalia à Pessac, News Skin Days à Bordeaux, ViV Industry, Salon du Bourget, A3TS Projection Thermique...

Depuis le 1^{er} mars 2023, le CITRA a intégré une partie de ses activités au sein du « Centre de ressources pour le traitement de surface » (CRTS), bâtiment construit par Limoges Métropole, aux côtés de la plateforme SAFIR permettant de créer une véritable plateforme de recherche, de développement et d'innovation sur le traitement de surface.

Perspectives 2024

Sur l'année 2024, le CITRA a prévu de poursuivre son programme de développement visant à étendre ses activités de prestations en élargissant ses actions de marketing et de promotion de son savoir-faire. Il poursuit son programme de ressourcement « Addisurf » financé par la région Nouvelle-Aquitaine, son processus de labellisation régionale et, est également dans une démarche d'intégration du label CARNOT, visant la valorisation de la recherche partenariale.

Dans ce cadre, l'association s'engage à :

- maintenir un socle de 30 adhérents « personnes morales »,
- maintenir ou accroître le chiffre d'affaires de la structure en vue d'assurer sa pérennité,
- accompagner, à minima, 45 entreprises en recherche et développement,

- mettre en place des actions en faveur du développement commercial de la structure,
- améliorer la visibilité et la communication du CITRA notamment en participant, à minima, à 5 salons (Ceramic Network, VIV Industry...),
- soutenir l'écosystème local au travers de son adhésion au Pôle européen de la céramique (PEC) et aux CRT et de sa participation à la gouvernance du PEC et à la stratégie métropolitaine de la filière,
- participer à la formation des étudiants de l'université de Limoges.

Soutien de Limoges Métropole

Dans ce cadre, et conformément à l'orientation 4 de la convention transitoire conclue entre la Région Nouvelle-Aquitaine et Limoges Métropole, relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui permet l'accompagnement des structures d'interface scientifique favorisant ou réalisant un transfert de compétences en direction des entreprises du territoire, sur la base du régime d'aide Recherche développement et innovation, il est proposé d'accompagner le CITRA sur l'année 2024 à hauteur de 35 000 €..

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la convention d'objectifs et de moyens entre Limoges Métropole et le CITRA, et le versement d'une subvention à hauteur de 35 000 € au titre de l'année 2024,
- d'autoriser le Président à signer la convention et ses éventuels avenants,
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 17 avril 2024